

**Conseil académique de l'université de Reims Champagne-Ardenne**  
**Séance du mardi 16 avril 2024**

**Membre de droit** : Monsieur le président, Christophe CLÉMENT

**Membres présents** :

Collège professeurs : Stéphanie BAUD, Nathalie BEDNAREK, Abdelilah BELJEBBAR, Sylvie BENOIT, Frédéric BOHR, François BOST, Gilles LAFARGUE, Emmanuelle LECLERCQ, Olivier PIOT, Isabelle POUTRIN, Caroline REMOND, Rédha TAÏAR, Laurence VOUTQUENNE-NAZABADIOKO

Collège autres enseignants : Sébastien ALMAGRO, Sahar BADRAN, Agathe BAROIN, Amar BENNASROUNE, Clotilde BONFIGLIOLI, Emilie BUACHE, Stéphanie CASTEX, Franck DARGENT, Agnès DELAHAIES, Valérian DORMOY, Laurent HUSSENET, Jessica JONQUET, Olivier LEJEUNE, Prisca PERANI, Stéphanie SAYEN, Frédéric TEILLON

Collège BIATSS : Catherine BONDU-LEBON, Héléne DEDOURS, Charlotte DELCOURT, Maxime DONCK, Isabelle PROULT, Romain RIVET

Collège étudiants : Clothilde ADAM, Anaïs AUTIER, Anaël BEUTIN, Ibrahima DIALLO, Mamadou FAYE, Grace Herithier GAVEY ILOUD, Cassandre GERARDIN, Noé GUILLEMAILLE, Alexis LALY, Ophélie MEDZAMBA, Fatalmoudou TOURE, Guillaume TOUCH, Mustapha ZRAIKA

Invités : Carole CORPEL

**Membres excusés** : Jean-Bernard BEHR, Chrystel BESCHE-RICHARD, Laurent DUCA, Sophie GANGLOFF, Nicolas HOUEL, Aude LAQUERRIERE-LACROIX, Jean-Hugues RENAULT, Céline THOMACHOT-SCHNEIDER, Romain DEBREF, Odile FLEURY, Audrey LAUDE-DEPEZAY, Fabien LEGRAND, Isabella MORRONE, Fany REFFUVEILLE, Jennifer GEERAERTS, Stéphanie POLOCZANSKI, Blandine BECARD, Laura BOURGEOIS, Chiara CREMONESE GRAVEN, Charline NOBLOT, Sylvie BERTAIL-FASSAERT, Marie-Noëlle GABET

**Membres représentés** :

Jean-Bernard BEHR a donné pouvoir à Stéphanie BAUD

Chrystel BESCHE-RICHARD a donné pouvoir à François BOST

Sophie GANGLOFF a donné pouvoir à Abdelilah BELJEBBAR

Nicolas HOUEL a donné pouvoir à Christophe CLÉMENT

Aude LAQUERRIERE-LACROIX et Céline THOMACHOT-SCHNEIDER ont donné pouvoir à Emmanuelle LECLERCQ

Jean-Hugues RENAULT a donné pouvoir à Laurence VOUTQUENNE-NAZABADIOKO

Romain DEBREF a donné pouvoir à Stéphanie SAYEN

Odile FLEURY a donné pouvoir à Sébastien ALMAGRO

Audrey LAUDE-DEPEZAY a donné pouvoir à Amar BENNASROUNE

Fabien LEGRAND a donné pouvoir à Clotilde BONFIGLIOLI

Isabella MORRONE et Fany REFFUVEILLE ont donné pouvoir à Emilie BUACHE

Prisca PERANI a donné pouvoir à Frédéric TEILLON en cours de séance

Jennifer GEERAERTS et Stéphanie POLOCZANSKI ont donné pouvoir à Hélène DEDOURS  
Blandine BECARD a donné pouvoir à Alexis LALY  
Laura BOURGEOIS a donné pouvoir à Anaël BEUTIN  
Chiara CREMONESE GRAVEN a donné pouvoir à Ibrahima DIALLO  
Charline NOBLOT a donné pouvoir à Anaïs AUTIER

**Ordre du jour :**

- 1. Points d'information**
- 2. Election du vice-président du conseil académique**
- 3. Election du vice-président étudiant**
- 4. Constitution des sections disciplinaires**
- 5. Questions diverses**

\* \* \*

*Le quorum étant atteint, la séance débute à 14h04*

Monsieur le président fait lecture de l'ordre du jour en précisant que le point 4 relatif à la constitution des sections disciplinaires ne sera pas abordé dans la mesure où il n'y a pas eu suffisamment de candidatures pour combler l'ensemble des postes sur ces commissions. Il demande l'avis des conseillers pour le retrait de ce point, qui est approuvé à l'unanimité.

**1. Points d'information**

**❖ *Calendrier des instances***

Monsieur le président indique qu'un calendrier des instances sera proposé rapidement pour la fin de l'année universitaire.

Il est également envisagé de transmettre aux membres du conseil un calendrier précis pour l'ensemble de l'année universitaire 2024-2025 dès le mois de juillet voire au plus tard au mois de septembre pour une meilleure organisation. Le mardi sera conservé et privilégié pour les instances de gouvernance de l'université.

**❖ *Fausse alerte sur le campus Croix-Rouge***

Monsieur le président évoque les faits qui se sont déroulés le 5 avril sur le campus Croix-Rouge concernant la fausse alerte attentat. Une cellule psychologique a été mise en place à destination des étudiants et des personnels. Ce canular aura permis un exercice tant pour l'université que pour les forces de l'ordre et a pu révéler les points à améliorer sur la procédure alerte attentat en place.

Madame Carole CORPEL fait lecture des pouvoirs.

Monsieur le président explique que le vice-président du conseil académique et le vice-président étudiant sont présentés sur proposition du président et élus par vote à bulletin secret.

## **2. Election du vice-président du conseil académique**

Monsieur le président indique qu'il est possible qu'un second vice-président du conseil académique soit proposé dans les prochaines semaines afin de garder l'équilibre de représentation des deux conseils centraux (CFVU et CR) et de partager la lourde tâche du conseil académique.

### **Présentation de la vice-présidente du conseil académique : madame Emmanuelle LECLERCQ**

*Le conseil académique de l'université de Reims Champagne-Ardenne élit madame Emmanuelle LECLERCQ en tant que vice-présidente du conseil académique, avec 55 voix pour, 4 voix contre et 8 abstentions.*

## **3. Election du vice-président étudiant**

Monsieur le président rappelle les règles de présentation des candidats et de vote à bulletin secret.

Monsieur Anaël BEUTIN se présente en tant qu'unique candidat.

### **Présentation du vice-président étudiant : monsieur Anaël BEUTIN**

Monsieur Romain RIVET relève que monsieur BEUTIN est actuellement en 5<sup>ème</sup> année d'études, alors que le mandat est de quatre ans.

Monsieur BEUTIN explique qu'il est dans sa dernière année de master et en césure, ce qui signifie que l'année prochaine, il reprendra le master 2 pour se diriger vers un D2E (diplôme étudiant-entrepreneur). Il a eu la chance de créer sa petite entreprise au cours de sa deuxième année et est toujours suivi par l'incubateur Pépite Champagne-Ardenne, qui propose de passer un diplôme pour valoriser cet engagement étudiant et les compétences développées par la création d'une entreprise.

L'idée est d'avoir un roulement étudiants pour répondre aux enjeux étudiants qui évoluent.

Il est demandé si Bouge ton campus avec tes associations est une association étudiante et monsieur BEUTIN explique que cette année cette liste était portée par un regroupement d'étudiants venant à la fois de la fédération Intercampus, d'associatifs et d'étudiants non engagés dans une association.

Monsieur Mamadou FAYE souhaite que l'investissement des étudiants dans la vie associative soit valorisé et monsieur Anaël BEUTIN confirme que cela fait partie d'un des trois axes majeurs sur lesquels il entend travailler en priorité.

*Le conseil académique de l'université de Reims Champagne-Ardenne élit monsieur Anaël BEUTIN en tant que vice-président étudiant, avec 58 voix pour, 3 voix contre et 6 abstentions.*

Monsieur Sébastien ALMAGRO interroge monsieur le président concernant le calendrier des instances, qui confirme que le fonctionnement actuel se poursuit, la priorité étant donnée au mardi pour les conseils centraux.

Madame Emmanuelle LECLERCQ précise qu'il y aura une exception pour la CFVU fin mai, qui aura lieu le jeudi au lieu du mardi.

#### **4. Questions diverses**

*NEANT*

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h35*